

Compte Rendu du Conseil d'Ecole du mardi 6 novembre 2018

Sont présents :

Monsieur Maye (adjoint aux travaux)
Madame Bonnetête (adjointe aux affaires scolaires).
Madame Bouix, DDEN.
Mesdames Clerc, Lefranc, Serrecchia (APEI).
Mesdames Fradin, Guérin, Papoin, Messieurs Chupin, Roussel (FCPE).
Mesdames Benoît, Drouet, Duclap, Grosdenier, Pariset, Perron, Rodriguez (enseignantes).
Messieurs Challat, Crenner, Roberdeau, Vacher (enseignants).

Sont excusés :

Madame Parizot, Inspectrice de l'Education Nationale.
Monsieur Mauffrey, maire

1. Proclamation des résultats des élections et installation du nouveau conseil d'école.
Un tour de table est effectué pour présenter l'ensemble des membres du conseil.
Le taux de participation aux élections était de 40.61 %.
2. Établissement du règlement intérieur du conseil d'école :
 - o Les attributions du conseil d'école sont mentionnées : vote du règlement intérieur, suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques entreprises, les activités périscolaires, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire).
 - o Précisions sur l'échéancier : communication des points à proposer à l'ordre du jour 15 jours avant la date du conseil d'école, la convocation est envoyée 8 jours avant.
 - o Modalités des délibérations : vote à main levée mais possibilité de voter à bulletin secret.
 - o Diffusion du compte rendu : affichage à la mairie, au Petit Breuil, à l'école ; publication sur le site Internet de l'école et sur le site des représentants des parents d'élèves.
3. Physionomie et fonctionnement de l'école.
 - o Répartition des classes.

CP	21		Mme PARISET
CP	20		M. ROBERDEAU
CE1	26		Mme BENOIT
CE1 CE2	27	14 + 13	Mme DROUET M. BOISSERIE
ULIS	12		Mme RODRIGUEZ
CE2 CM1	27	19 + 8	Mme PERRON
CM1 CM2	27	21 + 6	M. CHALLAT
CM2	27		M. CRENNER Mme DUCLAP
187			
MAITRE SURNUMERAIRE			M. VACHER
ZIL			Mme GROSDENIER
AVS CO			Mme RAVON
AVS IND			Mme KARKOUR
AVS IND			Mme JOLLY
AVS IND			Mme MARTINS
MAITRE E			Mme GROUSSIN
MAITRE G			Mme BESCOND
PSYCHOLOGUE			Mme AUVINET

- Sécurité.
Un exercice incendie et un autre de confinement (alerte intrusion) ont été effectués et se sont bien déroulés.
Pour l'intrusion, le signal (sifflet) n'a pas été clairement entendu par les classes du 1^{er} étage.
L'équipe pédagogique a opté pour la corne de brume lors des prochains exercices. Le seul efficace serait un signal visuel.
- Surveillance de la récréation.
Deux enseignants sont de service par récréation et accueil.
- Accès aux toilettes, route de Prin
Elles ne sont pas accessibles lors des récréations car cela poserait un problème de surveillance.

4. Vote du règlement intérieur de l'école.

- « Les enseignants et les familles s'informent mutuellement des absences... » est remplacé par : « les familles informent des absences selon la modalité suivante : prévenir le jour même avant 8h20 en indiquant... ».

Cette modification résulte du fait que faute de secrétariat, il est impossible aux enseignants de tenir cet engagement mais ils feront preuve de vigilance.

Vote pour cette modification : abstention : 3 / contre : 1 / pour : 14

Il est important que les familles excusent l'absence de leur enfant pour ne pas engendrer d'inquiétude.

- « l'Inspecteur d'Académie » est remplacé par « le Directeur Académique ».
- « un PAI (projet d'accueil individualisé) est mis sur pied entre les parents, l'enseignant concerné et le médecin scolaire » est remplacé par « un PAI (projet d'accueil individualisé) est établi à la demande des parents par le corps médical puis porté à la connaissance de l'équipe éducative. »
- Les horaires sont modifiés

Vote du règlement : contre : 1 / abstention : 1 / pour : 16

5. Fonctionnement et compte rendu financier de la coopérative.

Bilan négatif : 1836,31 € (l'an dernier bilan positif : 1993 €)

Merci aux associations et aux parents pour leur participation financière. Cet argent sera mis à profit pour permettre l'inscription à Ecole et Cinéma de tous les élèves. Des projets sont à l'étude.

Les délégués des parents d'élèves demandent si l'équipe enseignante peut anticiper d'éventuels gros projets comme une classe transplantée pour envisager des actions supplémentaires pour les soutenir.

6. Projets pédagogiques :

- Réunions de rentrée parents - enseignants.
Moins de participation cette année aux réunions d'information de rentrée dans les classes de CP.
Un problème de surveillance dans la cour des enfants pendant les réunions est posé ; il y a une confusion avec les élèves qui sont à la garderie. Il serait judicieux d'indiquer sur les invitations que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et qu'il serait préférable de ne pas les amener.
- Activités sportives.
Olympiades : belle journée qui s'est bien déroulée.
- Activités culturelles.

Toutes les classes sont engagées sur Ecole et cinéma.
Un projet « cirque » est à l'étude.

7. Calendrier des manifestations et des réunions du conseil d'école.

Conseil école 2^{ème} trimestre : le mardi 12 mars 2019.

Conseil école 3^{ème} trimestre : le mardi 25 juin 2019.

Fête de l'école : vendredi 28 juin 2019.

8. Questions à la municipalité :

- La nouvelle classe ouverte l'an passé a été équipée en mobilier et du matériel informatique sera livré tout prochainement.
- Un nouveau photocopieur équipe l'école.
- La peinture des panneaux du rez de chaussée a été réalisée. Celle du premier étage sera effectuée prochainement.
- Sonnette à l'entrée de l'école.

Une sonnette sur portillon avec gâche et activation à distance par wifi (téléphone ou tablette) + caméra mutualisée école élémentaire, restaurant scolaire, maternelle est commandée.

- Respect des règles durant la pause méridienne.

Les parents s'interrogent sur le bien fondé des punitions collectives et de leur report au lendemain.

Mme Bonnetête a initié une réunion pour rediscuter du problème qui ne devrait plus se poser.

Les enseignants sollicitent une réunion de travail avec les agents communaux afin d'harmoniser les règles.

Des ballons ont été achetés pour être utilisés pendant la pause méridienne.

Un accompagnateur a été embauché pour encadrer les enfants dans le bus scolaire.

- Fréquentation de la garderie en hiver.

Si l'espace de la garderie s'avère insuffisant, les enfants pourront être accueillis dans le petit gymnase (hormis le vendredi).

- État du projet d'une nouvelle école

L'appel d'offre est parti pour trouver un programmiste. Sa mission : estimer le coût parmi 3 configurations : s'appuyer sur l'existant, le rénover et construire des salles supplémentaires / reconstruction neuve sur place / reconstruction neuve ailleurs (en face de la gendarmerie).

Le directeur

La secrétaire de séance



H. CRENNER

S. DUCLAP